



## PREAVIS MUNICIPAL No 17-05

Sainte-Croix, le 13 février 2017  
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

### Remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz à l'Avenue des Gittaz

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

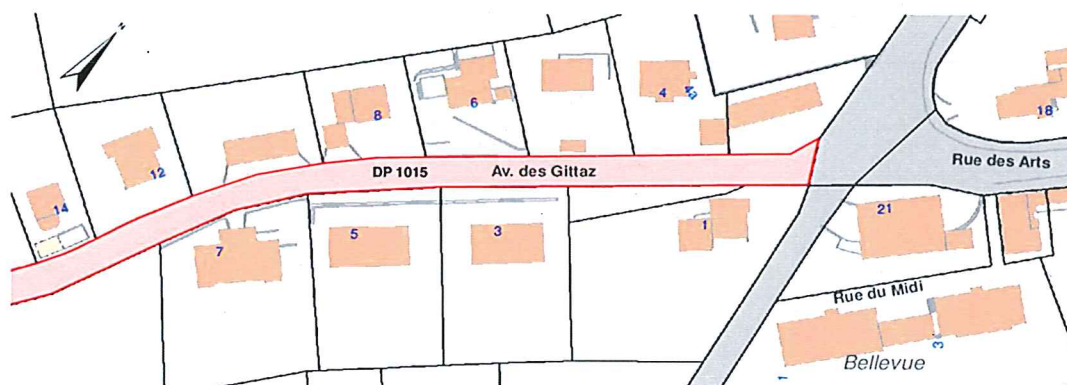
#### Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné au remplacement des conduites de distribution de gaz naturel et d'eau potable à l'Avenue des Gittaz, ainsi qu'au remplacement du réseau d'éclairage public.

#### Préambule

Le réseau de distribution de gaz naturel et d'eau potable est très vétuste dans le secteur de l'Avenue des Gittaz et a nécessité de nombreuses réparations ponctuelles durant ces dernières années. De plus, une analyse du réseau de gaz récemment réalisée par une entreprise spécialisée a mis en exergue de nombreuses fuites le long de ce tronçon, ce qui représente un danger potentiel. Une partie des conduites de l'Avenue des Gittaz a été remplacée dans le cadre du Préavis 949-14 "Aménagements des infrastructures destinées au Secteur de l'Hôpital", il s'agit maintenant d'assainir la partie restante, soit un tronçon de 170 mètres.

#### Plan de situation



## Projet

La conduite d'eau potable, actuellement en fonte DN100, sera remplacée par une nouvelle conduite en fonte ductile DN150. Une borne hydrante datant des années 50 sera remplacée ainsi que les trois vannes principales situées au carrefour "Rue des Arts - Avenue des Gittaz".

Au niveau de la conduite de gaz naturel, un tronçon de conduite en fonte DN70 sera remplacé par une conduite en Polyéthylène (PE) DN100.

L'éclairage public étant également vétuste dans cette rue, il est prévu dans le projet de le remplacer par de nouveaux candélabres utilisant la technologie LED, moins gourmande en énergie électrique. La distribution électrique sera en conséquence remplacée et la pose d'une armoire de comptage permettra de s'adapter aux nouvelles normes de la Romande Energie.

Les entreprises Romande Energie, Swisscom et UPC seront invitées à participer au chantier pour procéder à leurs travaux d'extension et d'amélioration de réseaux.

### Descriptif et coût projetés

Génie civil / Fouille	Chf	95'000.00
Conduite eau potable & armatures	Chf	42'000.00
Conduite gaz naturel & armatures	Chf	17'500.00
Main d'œuvre Services Industriels	Chf	16'000.00
Réseau électrique - Eclairage public	Chf	14'000.00
Candélabres (6 pièces)	Chf	9'000.00
Divers et imprévus	Chf	9'500.00
Montant HT	Chf	203'000.00
TVA 8 %	Chf	<u>16'240.00</u>
<b>Total TTC</b>	<b>Chf</b>	<b><u>219'240.00</u></b>

### Subside de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie

Un dossier relatif au projet sera transmis à l'ECA et devrait aboutir à un subventionnement à hauteur de 20% de la somme dédiée au réseau de distribution d'eau potable.

## CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement des conduites de distribution d'eau et de gaz à l'Avenue des Gittaz;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 219'240.-- TTC**. Le compte N° 9144.17.05 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** le solde de cet investissement après déduction de la subvention de l'ECA par les comptes de l'eau 810.3311 et du gaz 830.3311 – sur une période maximum de 15 ans, la première fois au budget 2018.

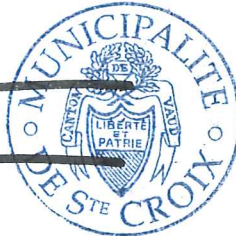
L'influence sur le budget sera de l'ordre de **Chf 19'000.--** la première année en tenant compte des intérêts (2 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 15 ans, le coût représente **Chf 17'050.--** avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Délégué municipal : M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal